



Edito

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Comme la coutume nous y invite, le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter nos vœux les plus sincères de bonne santé, d'épanouissement personnel pour vous-même et vos familles, des vœux de renforcement des relations humaines que nous tissons les uns envers les autres. J'y ajoute nos vœux de réussite dans vos activités et vos projets. Une pensée particulière à l'égard de toutes les personnes qui souffrent, celles qui sont plongées dans la maladie, les personnes seules et celles qui ont de plus en plus de mal à équilibrer leur budget familial.

L'année 2014 a été marquée par un projet majeur qui a vu le jour au cours de cette année : le pôle de santé. Les travaux entamés ce printemps sont presque achevés à ce jour. Dans quelques semaines, ce bel équipement collectif sera mis à la disposition des professionnels de santé : médecin, podologue-pédicure, infirmières, naturopathe, sophrologue et kinésithérapeute et sage-femme. Il s'agit d'un projet indiscutablement structurant et capable d'assurer dynamisme et vitalité à notre Commune. Ce projet n'aurait pu exister sans les subventions du Conseil Général, du Conseil Régional et du député Pascal Terrasse dans le cadre de sa réserve parlementaire.

Puisque nous évoquons le quartier de Rocheberg, permettez-moi de saluer VIVARAIS HABITAT qui travaille actuellement à la construction de 10 logements à côté du pôle de santé. Ceux-ci s'avèreront fonctionnels et agréables. Le parc immobilier olliérois s'en trouvera ainsi renforcé.

L'action communale, cependant, ne se résume pas au quartier de Rocheberg. Prochainement, la nouvelle numérotation des rues deviendra effective. Parallèlement à celle-ci, les rues seront nommées. Nous avons d'ailleurs essayé de rester au plus près des noms utilisés. Cette opération s'effectue ainsi dans le cadre du raccordement postal.

Pour ce qui est du budget Eau et Assainissement, des opérations sont également en cours : le schéma directeur AEP et la mise en conformité des captages sont en cours de réalisation. Une fois ces travaux accomplis, nous serons ainsi en mesure de mener à bien les travaux d'adduction en eau potable correspondant à l'interconnexion entre La Chièze, Les Sceautaux et le réservoir de Coucou.

Par ailleurs, notre PLAN LOCAL D'URBANISME, qui date déjà de 2005, doit faire l'objet d'une révision afin d'être en accord avec les fameux accords du Grenelle de l'Environnement. Sachant que l'opération prend au moins 24 mois pour aboutir, nous allons nous atteler à la tâche dès les semaines qui viennent.

D'autre part, la réalisation d'un profil de baignade pour notre plage de La Théoule, l'entrée en vigueur de notre Plan Communal de Sauvegarde et la conduite d'une large réflexion au sujet de l'aménagement urbain du village et de sa mise en valeur rythmeront notre année 2015. Comme vous pouvez le constater, le travail ne manquera pas pour l'année qui commence, mais nous avons choisi de nous impliquer dans la vie communale et nous l'assumons.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau BIO
et vous renouvelle tous mes vœux de bonne et heureuse année 2015.

Hélène BAPTISTE



SOMMAIRE

Page 1 :

Edito de Madame le Maire

Page 2 :

Conseils municipaux

Page 5:

Vie scolaire et culture

Page 6-7 :

Patrimoine, culture et familles d'accueil

Page 8 :

Les rues de la commune

**Directeur de la Publication :
Madame Baptiste Hélène**

**Rédaction : Commission
Communication de la
commune des Ollières sur
Eyrieux.**

**Création Impression : Mairie
des Ollières sur Eyrieux**

**Crédit Photos : N Coste et
libre de droit.**

Conseils municipaux

Dans cette rubrique vous seront données les principales décisions prises lors des conseils municipaux passés. Nous vous informons aussi des principales questions traitées dans l'ordre du jour. Les comptes rendus des conseils sont obligatoirement affichés à la Mairie.

Conseil du 19 Mai 2014

Accord à l'unanimité pour le principe d'un soutien financier de 3000€ pour aide au démarrage pour l'association TRIMARAN.

Mise en place d'un emploi à mi-temps au sein des services techniques : Il est décidé, à l'unanimité, le recrutement à mi -temps temporaire de Mathieu GACHOT qui va démarrer à compter du 2 juin jusqu'à décembre 2014.

Le conseil municipal se montre favorable à l'unanimité à un renouvellement pour 12 mois du CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) de Danielle RENE.

Emprunt M14 (budget de la commune) 331 000 Euros – financement du pôle de santé. Le Conseil Municipal choisit la proposition de la Caisse d'Epargne pour une durée de 15 ans.

Questions diverses : goudronnages, pôle de santé, élections européennes, bilan des réunions des commissions municipales, circulation routière dans le village, place de la gare



Conseil du 20 Juin 2014

Désignation des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales : Le scrutin aura lieu le 28 Septembre 2014 à Privas. Les trois délégués titulaires élus sont : BAPTISTE H. (12 voix), VALETTE G. (12 voix), MAZAT G. (13 voix).

**Désignation des représentants communaux aux commissions thématiques de la
Communauté de Commune Privas Centre Ardèche**

**Aménagement du territoire, rivières, énergie,
environnement, développement durable**

**MAZAT Goethals
HUG Matthieu**

Attractivité du territoire
(Economie, Tourisme, Transport,
Communication, Agriculture)

**COSTE Norbert
PARNOTTE Cécile**



Service à la population
(Social, Petite enfance et jeunesse)

**COLOMBAT Valérie
COURBY Séverine**

Aménagement des réseaux
(Assainissement, Eau, Déchets)

**CHAZAL Mathieu
FAYARD Janis**

**Culture, sport
et vie associative**

**MOUNIER Virginie
CHARRE Thomas**

**Administration, finances,
fiscalité, budgets**

**VALETTE Gilbert
HERVAULT Stéphane**

Questions diverses : assainissement, pole de santé, surveillant de baignade, étude acoustique camping de l'Eyrieux, expo photos bombardements des Ollières.

Conseil du 8 Septembre 2014

Avis défavorable du commissaire enquêteur concernant la modification du PLU au quartier de La Fereyre pour envisager la pose d'habitations légères de loisirs. Malgré son désaccord de principe, le Conseil décide de ne pas poser de recours car cela n'empêche pas la possibilité à Eyrieux Camping de réfléchir à d'autres projets d'aménagement du site lui appartenant.

Prise de connaissance du plan communal de sauvegarde : principaux risques (Inondation, tempête, canicule, incendie feu de forêt, transport de matières dangereuses, risques industriels, grand froid...) le risque majeur étant une rupture du barrage du Cheylard. Il prévoit les dispositifs et les moyens de faire face à ces risques : poste de commandement, secrétariat, lieux d'hébergement, nourriture, engins, aire d'atterrissage d'hélicoptères etc. Ainsi que la liste des personnes isolées ou à secourir en raison de leur mobilité réduite.

Débats autour des problèmes liés aux distributions tardives des courriers par La Poste.

Questions diverses : personnel communal, loup et élevage, journées européenne du patrimoine, opération « Nettoyons la Nature », signalétique des rue, sécurité des piétons, rythmes scolaires, banque alimentaire...

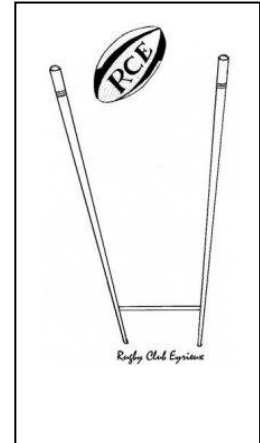
Conseil du 13 Octobre 2014

Taxe d'aménagement: Cette taxe, anciennement nommée TLE (délibération du 09 mai 2006), est acquittée par les propriétaires à l'occasion de nouvelles constructions ou lors de travaux. Son montant est actuellement fixé à 2% d'une assiette variable selon les surfaces concernées et ne fait l'objet d'aucune sectorisation. Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le maintien de la taxe à son taux précédent.

Subvention aux associations : Les subventions sont accordées aux associations sur présentation du bilan financier et du compte rendu d'assemblée générale. Le conseil municipal approuve les subventions suivantes :



AS HAND BALL: 1 000 €
AMICALE BOULE: 100 €
ASSOCIATION SCLEROSES EN PLAQUE : 50 €
CLUB CANOE KAYAK : 250 €
FOOTBALL CLUB MONTAGUT: 100 €
RUGBY CLUB EYRIEUX: 100 €
COOPERATIVE SCOLAIRE : 660 €
SOU DES ECOLES : 1 000 €
UNRPA : 100 €
HARMONIE FANFARE LES ENFANTS DE L'EYRIEUX : 100 €
FOYER CEG (Collège) :100 €
PETANQUE OLLIEROISE : 100 €
DONNEURS DE SANG VALLEE DE L'EYRIEUX : 50 €
LIGUE CONTRE LE CANCER : 50 €
COMITE ANTI-TUBERCULEUX : 50 €
ASSOCIATION MONTAGUT DETENTE : 300 €
FOYER DES JEUNES : 100 €



Questions diverses : Vivarais Habitat, psychologue scolaire, personnel communal, centre de loisirs, circulation routière carrefour route de St Michel, illuminations, horloges astronomiques pour éclairage public...

Conseil du 4 Novembre 2014

Débat autour de l'opération de numérotation et de nomination des rues (cf article)

Renouvellement du contrat concernant la délégation du service public AEP (adduction d'eau potable) : après négociations et discussions la proposition de Veolia a été retenue.

Marché public complémentaire du pôle de santé : Plusieurs travaux, non prévus dans le cadre du marché initial, sont proposés en supplément, il s'agit de l'aménagement de 100 m² supplémentaires, de la réfection des façades et de la pose de nouvelles fenêtres côté Eyrieux. Le montant de ce supplément est chiffré à 85743,65 € HT. Ces travaux n'ont pas d'impact sur les délais de livraison et un impact limité sur l'enveloppe budgétaire globale du projet car des moins-values du même ordre de grandeur que le supplément envisagé avaient été réalisées sur plusieurs postes. Le conseil valide à l'unanimité le marché complémentaire proposé.

Questions diverses: pole de santé, repas CCAS, cantine, traversée du village, aménagement de la gare, digue de la plage, salle polyvalente

Vie Scolaire

Nouveaux rythmes scolaires :

La réforme des rythmes scolaires a été mise en place à la rentrée scolaire de septembre dernier. Les enfants fréquentent donc l'école René Cassin du lundi au vendredi, le matin, y compris du mercredi de 8h30 à 11h30 et l'après-midi de 13h15 à 15h30.

A partir de 15h30, les élèves (sous la responsabilité de leurs parents) peuvent participer à des activités ou rentrer chez eux.

Les activités sont programmées de vacances à vacances et fixées sur un jour de la semaine.

Les enfants sont répartis par tranche d'âge : maternelle, CP/CE1 et CE2/CM1/CM2.

Dans chaque tranche d'âge, les enfants ont le choix entre au moins 2 activités.

Depuis le début, ces Temps d'Activités Périscolaire (TAP) sont fréquentés par une centaine d'enfants. Ils ont pu participer à des ateliers divers tels que : bois flotté, marionnettes, jardinage, découverte du cuir, initiation au yoga, chants, cuisine, découverte de la nature, percussion, arts plastiques, sport, atelier d'écriture, pétanque, bricolage, activités d'éveil, gestes de premiers secours, ...



Nous tenons d'ailleurs à remercier toutes les associations, tous les bénévoles et les employées communales qui nous ont permis de proposer de telles activités aux enfants. Ces derniers sont à priori satisfaits de ce qui leur est proposé. En effet, ils sont de plus en plus rapides à rendre leurs inscriptions pour les activités suivantes.

Nous recherchons des bénévoles désireux de nous aider en partageant leur passion avec nos enfants !

Culture

Spectacles organisés en partenariat avec la CAPCA dans nos communes :

- Le samedi 7 mars à 20h30 à St Sauveur de Mtgt : "Moi qui ai servi le roi d'Angleterre" avec les P'tites Envoyées
- Le vendredi 27 mars à 20h30 à Beauchastel "Moi qui ai servi le roi d'Angleterre" avec les P'tites Envoyées
- Le mardi 31 mars à 20h30 à La Voulte sur Rhône "Moi qui ai servi le roi d'Angleterre" avec les P'tites Envoyées
- Le samedi 16 mai à 20h à St Laurent du Pape "Chanson à risque" avec les P'tites Envoyées
- Le dimanche 17 mai à 17h30 à St Julien du Gua "Chanson à risque" partenariat avec les P'tites Envoyées
- Le samedi 30 mai à 20h à Pranles "Chanson à risque" partenariat avec les P'tites Envoyées

Pour tout renseignement, contacter Céline CLAIR, Chargée de missions Culture et Partenariat
Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche Pôle de Proximité,
Grande Rue 07360 Les Ollières sur Eyrieux 04 75 66 07 02

La valorisation du patrimoine industriel des Ollières

L'équipe municipale souhaitait renforcer la valorisation du patrimoine des Ollières en particulier le patrimoine et l'histoire des industries textiles. Une première action a été d'organiser les journées du patrimoine autour de l'usine Rocheberg et des maisons de Maître établies par les Fougeirol (voir Encadré).

Le bilan de ces premières journées est positif. Environ 80 personnes ont pu visiter le mas Michard, le Château d'en bas, le parc au-dessus de Rocheberg de la belle époque des Fougeirol. Cette opération a aussi permis au village d'être retenu parmi les sites de patrimoine industriel remarquables de la région Rhône Alpes.

En 2015, plusieurs pistes d'actions se dessinent que nous souhaitons partager avec vous :

La création d'une association pour la valorisation du patrimoine : Celle-ci permettra de collecter et regrouper des documents / matériels / outils mais aussi les témoignages afin de mieux reconstituer le passé. Cette association se propose d'accompagner les bénévoles qui le souhaitent dans les recherches sur l'histoire de leur propriété.

Finalement, l'association travaillera en étroite collaboration avec la Mairie pour animer des manifestations sur le patrimoine (conférences, visites, expositions) et produire des ouvrages.

La participation aux journées du patrimoine 2015 : elles auront lieu le 19 et 20

septembre 2015. D'autres thèmes de l'histoire des Ollières seront explorés. Un travail de numérisation des documents (imprimés textile, vieilles photos et documents anciens) est en cours, afin de conserver les archives et faciliter les expositions. La mise en place d'un parcours de visite du village (plan commenté ; panneaux / illustrations dans le village) autour des différents lieux historiques la gare, l'église et les usines, le pont et le temple. L'équipe est en contact avec le PNR et la CAPCA. Il est envisagé une exposition temporaire pour l'été à destination des touristes et visiteurs de passage sur le thème "épopée des Fougeirol". Enfin, et surtout, la restauration de la cheminée carrée de l'usine Rocheberg : Cette cheminée est symbolique pour notre village et aussi pour la vallée (une des dernières cheminée carrée). Il apparaît que la cheminée se fendille au sommet. Il est indispensable de la stabiliser, la restaurer si nécessaire et d'aménager ses abords. Pour financer cette opération, nous avons besoin d'un fonds de démarrage. Aussi, il est envisagé de lancer une souscription auprès de nos concitoyens pour amorcer le financement de cette opération.

Pour plus d'information sur ces différentes activités et sur l'association en cours de création, vous pouvez contacter Mme Parnotte et/ou M. Plumecoq à la mairie des Ollières.



Beau succès des Journées Européennes du Patrimoine Aux Ollières

Le Samedi 20 et dimanche 21 septembre, pour la première fois, la mairie des Ollières participait aux Journées Européennes du Patrimoine en organisant une exposition sur le passé industriel des Ollières. 120 personnes ont visité l'exposition qui relatait la naissance du village autour de la rivière, le développement des usines textiles, l'apogée de la société Fougeirol, le bombardement des Ollières en 1944. Les différents panneaux présentaient d'anciennes photos, documents et patrons des usines de tissage. Guidée par Michel Riou, une visite du village a permis à plus de 80 visiteurs de compléter l'exposition, en découvrant le village et les parcs des châteaux « Fougeirol », que les propriétaires actuels avaient ouverts pour l'occasion. Devant cette belle fréquentation, la mairie renouvellera sa participation aux journées du patrimoine.



Partagez vos vacances, devenez famille d'accueil.

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 11 ans !

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.



Contact :

- au 04 75 40 34 77
- mail : afv.260@secours-catholique.org
- Secours Catholique AFV, Immeuble le Neptune 1 et 3, rue Paul Langevin 07130 – SAINT-PERAY

Nomination et Numérotation des rues

Le projet avance et entre tout à fait dans le cadre de l'aménagement du territoire et du développement durable en facilitant :

- **l'accès des soins et des premiers secours,**
- **le développement des services à la personne,**
- **les déplacements à l'intérieur de la commune grâce à la technologie GPS,**
- **la livraison des entreprises,**
- **le facteur, qu'il soit référant, remplaçant ou saisonnier trouvera sans problème l'adresse des destinataires.**

Ce qui a été fait jusqu'à présent :

- **le découpage des rues, qui comprend 66 voies distinctes, la dénomination de chacune d'elles et les numéros associés aux logements ou bâtiments (615 numéros distincts) ;**
- **le format des plaques et des panneaux retenus ;**
- **les choix possibles du mode de numérotation ; numérotation classique ou métrique, ce dernier est utilisé sur la majeure partie de la commune.**



A ce jour les plaques, panneaux et numéros ont été réceptionnés et vérifiés. Il reste cependant encore beaucoup de choses à faire, il s'agit notamment de :

- **Officialiser la signature de la charte avec les services postaux**
- **Prendre une délibération pour le nouveau tableau des voiries dans la commune puis en informer les services postaux qui mettront à jour automatiquement les fichiers d'adresse.**
- **La pose des plaques et des panneaux : cette opération sera réalisée par les employés communaux, il conviendra au préalable de prendre contact avec les propriétaires concernés pour les plaques qui seront posées en angle de rue (concerne 24 plaques) ;**
- **La pose des numéros des logements ou bâtiments. L'objectif étant de réaliser l'opération dans un laps de temps le plus court possible. Sur ce sujet plusieurs solutions ont été discutées de même que l'homogénéité du positionnement des numéros (positionnement, hauteur), un plan type se fait**

Nous demandons donc à la population de soutenir du mieux qu'elle pourra ce projet.